

RAPPORT
SUR LA SITUATION DES ARCHIVES
Exercice 1898
Par Paul Laurent, Archiviste en Chef

Local

Les bâtiments des Archives sont en bon état, mais la partie extérieure aurait fort besoin d'être remise en peinture.

Réintégration

Conformément à la loi du 5 brumaire an V, il a été réintégré aux Archives départementales, 1 cahier et 15 pièces de comptabilité de la fabrique de Brienne (1649-1787).

M. Jadart, conservateur de la Bibliothèque de Reims, a adressé aux Archives un cahier de délibérations de la fabrique de Renwez (1791-1792).

Versements

En exécution des instructions ministérielles du 25 novembre 1896 et du 23 juin 1897, M. le Directeur des Domaines a versé aux Archives 3 liasses et 12 registres, de 1780 à 1817, provenant de la Direction de Mézières et des Bureaux d'Asfeld, Attigny, Givet, Juniville, Mouzon, Rethel, Rocroi et Rumigny.

D'autres versements ont été également effectués par le Cabinet de M. le Préfet (3 liasses), la 2^e Division (28 liasses et 4 registres), le Greffe du Conseil de Préfecture (99 liasses), le Service vicinal (8 liasses et 5 registres), les Ponts et Chaussées (11 brochures) et la Trésorerie générale (rôles et journaux à souche des perceptions de l'arrondissement pour l'exercice 1895).

Archives anciennes

Le classement de nos débris de fonds de notaires, que j'ai continué cette année, est particulièrement difficile à cause de l'entremêlement des pièces, et parfois désagréable et peu hygiénique à cause du mauvais état des minutes ; la lecture en est souvent fatigante.

Quoi qu'il en soit, la rédaction et l'impression de l'inventaire se poursuivent régulièrement. Dix feuilles ont été imprimées : série E, feuilles 40, 41, 42 et 43 ; série E supplément, feuilles 27, 28, 29, 30, 31 et 32.

En outre, à la demande de M. le Directeur des Archives, j'ai dressé un répertoire de nos documents antérieurs à 1790, en vue d'un projet de circulaire préparé par la Commission

supérieure des Archives, pour la publication d'un Tableau des Archives départementales, analogue à celui de 1848.

Archives modernes

Au mois de décembre dernier, j'ai vu partir avec regret mon ancien et dévoué collaborateur, M. Kèwe. J'ai dû faire son service pendant un mois, en attendant la nomination de son successeur.

En prévision du départ de M. Kèwe, j'avais procédé à un récolement général des Archives, par séries, avec l'indication des numéros de travées, travail minutieux, mais qui a eu pour résultat immédiat de servir de guide au nouvel employé, M. Semer, dès le premier jour de son entrée aux Archives.

M. Semer s'est mis rapidement au courant de l'ensemble du dépôt. Il est naturellement actif. Son principal travail a consisté à retirer des comptes périmés de 1865 à 1868, de 458 communes, les pièces formant titres qui doivent être conservées indéfiniment.

Recherches

Du 1^{er} juillet 1897 au 30 juin 1898, les demandes de recherches et les communications de pièces se sont élevées au chiffre de 659.

Expéditions de pièces

Il a été délivré au profit du département : 1 rôle d'expédition de pièce ancienne (2 francs) ; 6 rôles d'expéditions de pièces modernes à 0 franc 75 centimes (4 francs 50 centimes) ; 2 visas de plan, moyen format à 1 franc 50 centimes et grand format à 2 francs 25 centimes (3 francs 75 centimes), soit en tout : 10 francs 25 centimes.

Sept rôles ont été délivrés gratuitement pour le service militaire.

Vente de l'Inventaire

Cette année, il n'a été vendu aucun exemplaire de l'Inventaire. Il reste actuellement en dépôt, chez M. René, libraire à Mézières, un exemplaire du tome I et un exemplaire du tome IV.

Trois exemplaires de l'Inventaire ont été adressés, après avis favorable de la Commission départementale, à la Bibliothèque du Ministère de la Guerre, à la Bibliothèque de la ville de Nancy et à l'Académie nationale de Reims. Ces deux dernières ont envoyé, en échange, leurs publications.

Bibliothèque administrative

Les rayons de la Bibliothèque administrative (salle de la Préfecture) ne sont pas assez élevés pour y faire entrer la suite de la collection du Journal Officiel. Il serait nécessaire de rehausser quelques rayons.

Archives communales, hospitalières et sous-préfectorales

Mon rapport manuscrit, trop long pour être imprimé, sera annexé, selon l'habitude, au présent rapport avant la session d'août.

Crédits à inscrire au budget

En terminant, je vous prierai, Monsieur le Préfet, de vouloir bien inscrire au budget de 1899 la somme de 7,325 francs, suppression faite de la gratification de 200 francs qui était accordée à M. Kèwe.

Quant au traitement du nouvel employé, vous l'avez fixé vous-même, ainsi que m'en a rendu compte M. Semer, par sa lettre ci-jointe.

Veillez agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de mon respectueux dévouement.

L'Archiviste départemental,

Paul LAURENT